

# Jean GUILLOT

## Lettres du front de Jean GUILLOT Garde d'Honneur de Napoléon, mort pour Napoléon en 1814 à 19 ans !

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT  
<http://www.odile-halbert.com> sur lequel vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la  
baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartriers, les modes de vie ...  
ainsi que mes adresses courriel et poste. Fichier créé 1982 Mis à jour 01.10.2004

*Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés*

### Table des matières, interactive sous .PDF

sa famille .....	2
sa campagne militaire .....	2
mort pour Napoléon.....	2
ses 15 lettres.....	2
ses frais.....	2
nouvelles des « pays » .....	2
sens du sacrifice .....	2
langue française .....	2
sens des affaires.....	2
Tours, le 22 juillet 1813.....	3
Tours, le 3 aout 1813 .....	4
Tours, le 12 aout 1813 .....	5
Tours, le 17 aout 1813 .....	6
Orléans, le 24 aout 1813.....	7
Mayence, le 23 septembre 1813.....	8
Erfurt, le 18 octobre 1813.....	9
Mayence, le 30 octobre 1813 .....	10
Trèves, le 4 novembre 1813.....	11
Trèves, le 21 novembre 1813 .....	12
Billigheim, le 8 décembre 1813 .....	13
Candel, le 25 décembre 1813.....	14
Nogent-sur-Seine, le 9 février 1814 .....	15
Reims, le 10 mars 1814 .....	16
Reims, le 16 mars 1814 .....	17

## *sa famille*

Né le 22 novembre 1794, Jean-Mathurin, dit « Jean », Guillot, est le fils aîné de Jean Guillot et d'Aimée Guillot. Il a une soeur « Aimée » de 2 ans sa cadette, et un frère « Dominique » âgé de 7 ans. Il a encore sa grand-mère paternelle « Madeleine Vernault », descendante des Delahaye et Fourmont du Lion-d'Angers, qu'il vénère, et sa lettre à celle-ci reste la plus belle de toutes.

Ses parents, issus de la bourgeoisie rurale, sont marchands fermiers et demeurent à la Chouanière à Gené, qu'ils ont acquise.

## *sa campagne militaire*

En juillet 1813, Napoléon qui a épuisé pendant 4 ans tous les conscrits, fait appel aux plus jeunes. Jean est arraché au collège d'Angers à 18 ans et demi et est incorporé le 22 juillet 1813 sous le matricule 1194 au 4<sup>ème</sup> escadron de la 4<sup>ème</sup> compagnie des Gardes d'honneur, il mesure 1,66 m, a le visage ovale, le front large, les yeux gris bleu, le nez gros, la bouche moyenne, le menton rond, les cheveux et les sourcils chatain (SHAT-20YC171)

Cultivé, Jean fait peu de fautes d'orthographe et utilise une langue française très élaborée. Doué d'une grande sensibilité, Jean porte un profond respect à ses parents et souffre du manque de nouvelles dû aux mauvaises transmissions des lettres. Sa famille, au sens large, y compris les cousins, sont l'objet de toute son affection et il craint pour eux sans se plaindre. Blessé le 13 mars 1814 devant Reims d'un coup de feu à la cheville gauche, il passe rapidement par l'ambulance et est renvoyé chez les habitants qui le logeaient.

## *mort pour Napoléon*

Le registre du contrôle des troupes, conservé au Service Historique de l'Armée de Terre, comporte normalement en colonne de droite le type de sortie et la date : sorti, déserté, blessé, entré à l'hôpital, tué, « resté en arrière à Moscou », etc... Mais, dans les périodes de bataille, cette colonne est souvent restée vierge, faute d'éléments.

L'absence d'indications dans cette colonne atteste un décès incontrôlé par l'armée.

En 1985, j'ai autorisé le SHAT m'a demandé l'autorisation de microfilmer les lettres, ce qui a été fait et l'original m'a été restitué.

## *ses 15 lettres*

Toutes pliées et cachetées, à l'exception d'une qui a dû être sous enveloppe, elles portent la trace du cachet.

Format, grain et couleur du papier différent à chaque lettre, ainsi que l'encre et la plume. Ainsi, Jean ne transportait ni papier ni encre avec lui, mais allait chaque fois acheter sa feuille et écrire à un endroit manifestement destiné à la correspondance.

## *ses frais*

Jean ne percevait strictement aucune solde.

Au début, il entretient sa personne et sa monture avec l'argent que ses parents lui ont remis.

Il rend compte à ses parents des menues dépenses, et semble respecter leurs consignes.

Puis l'argent des parents ne lui parvient pas, égaré en route. Et, Jean fait allusion à la manière dont les troupes réquisitionnaient sur place grains et bêtes. En particulier la perte du cheval ou de partie son équipement lors des batailles, entraînait des frais chez certains, ce qui lui sera épargné.

## *nouvelles des « pays »*

Jean transmet les nouvelles de tous les gars du pays, afin que ses parents les retransmettent. On apprend ainsi qu'au sein de l'armée, il tente de rencontrer ou s'informer de ceux de son Haut-Anjou natal.

## *sens du sacrifice*

Jean ne se plaint pas, et, comme le fera plus tard en 1914-1918 Edouard Guillouard mon grand-père, il se réjouit à l'idée que son enrôlement puise épargner d'autres proches, restés au pays tels ses cousins.

## *langue française*

Style et vocabulaire sont riches et attestent de la solide éducation qu'il a reçue. Beaucoup de tournures de phrase, beaucoup de termes, nous paraissent de nos jours désuets ! Pourtant, Jean appartient seulement à la petite bourgeoisie rurale, et à travers ses lettres on peut découvrir toute la richesse de ce milieu rural.

## *sens des affaires*

Jean a reçu une solide initiation aux affaires.

Il décrit les réquisitions sur tous les paysans des régions traversées, et il en conclue qu'il y aura inflation du prix des grains. Alors, il suggère à son père, à mots non couverts, de conserver ses grains pour vendre au prix fort plus tard.

Certes, il constate que sa région natale est épargnée par ce fléau militaire, mais il a bien compris que ceux qui sont épargnés vont pouvoir s'enrichir.

## *Tours, le 22 juillet 1813*

Mes chers parents

Si je suis séparé de vous par la distance des lieux, soyez du moins persuadés qu'un souvenir perpétuel vous retrace sans cesse à ma mémoire. Je n'ai pu résister plus longtemps au désir de m'entretenir avec vous, ainsi j'ai pris la plume aussitôt à mon arrivée au dépôt. Ma santé, heureusement, est toujours bonne et le voyage que je viens de faire n'a rien altéré en moi, si ce n'est mes fonds qui se dispersent un peu trop fort ; car la journée passée j'aurai presque dépensé dix écus. Vous me connaissez assez mes chers parents pour penser que s'il tenait à moi seul, tout irait plus modérément. Faisant le moins d'étalage que faire se pourra, croyez que je me prescrirai toujours les plus justes bornes, car je sais que ces dispositions sont analogues à l'état où nous nous trouvons, vous et moi. Je vous jure, mon cher papa et ma

chère Maman, de ne jamais oublier vos avis, à ces mots, mon coeur crève, mais je suis dans un état où il faut de vaincre soi-même, et banir en quelque sorte tous les sentiments de la nature. Il me semble que si j'étais fils de tout autre père et mère, je pourrais être moins sensible, mais non, je suis votre enfant. Permettez-moi de finir, mon cher papa et ma chère Maman, et prenez pour certain que je recommencerai avec une nouvelle satisfaction lorsque j'en saurai plus long sur notre destination. Je vous avertis d'avance que quelques uns croient que nous partirons bientôt pour Mayence. Je n'ai encore vu ni Maunoir, ni Guibourd, il est vrai je ne suis point encore sorti en ville que pour aller au fourrage.

Je m'arrête endin, et je finis en vous assurant de mon respect, votre très humble fils.  
J. Guillot

Vous voudrez bien offrir mes respects et amitiés à tous mes parents et les prier de vouloir bien ne point m'oublier. Adieu, adieu.

1<sup>ère</sup> lettre

Jean a 18 ans et demi, et vient de quitter ses parents pour rejoindre le dépôt de Tours.

## *Tours, le 3 aout 1813*

Mes chers parents

Nous sommes à présent en quelque sorte casernés, c'est pourquoi je m'empresse de vous faire connaître mon adresse pour vous prier de satisfaire au plutôt le désir ardent que j'ai de recevoir de vos nouvelles et de celles de toute ma famille. Je vous dirai que la troisième compagnie des gardes d'honneur devant partir incessamment, nous croyons aussi, nous qui faisons partie de la quatrième, que nous ne ferons pas un long séjour à Tours ; c'est une raison, mes chers parents, pour mettre dans votre réponse toute la promptitude possible.

Je vais vous donner maintenant quelques détails sur nos occupations journalières. Le matin, nous nous levons vers quatre heures et demie ; à cinq heures on fait l'appel : cela fait, chacun prend son étrille, sa brosse, son peigne et son éponge, pour nettoyer son cheval pendant une heure. Il est sept heures environ lorsque les chevaux sont passés à l'eau : ensuite on nous distribue l'avoine pour la faire manger. A sept heures et demie nous sommes libres jusqu'à dix heures où nous allons déjeuner pendant une petite demie heure. Le déjeuner fini, nous sommes encore nos maîtres jusqu'à deux heures où l'on fait l'appel comme le matin, après qui nous prenons de nouveau nos instruments d'écurie. Il est près de quatre heures quand nos chevaux sont pansés, quand ils ont bu et mangé l'avoine. Vient ensuite le dîner composé de soupe, de bouilli, d'un ragoût ou d'un rôti avec des pois verts ou des haricots. Notre soupe est faite à la miche, mais nous mangeons la viande avec le pain de munition, qui est passable, ou bien, ceux qui veulent, achètent du

pain blanc. Lorsque tout le monde est contant, chacun va seller son cheval ; et à cinq heures et demie tout le monde met le pied à l'étrier pour aller à la manoeuvre sous les yeux du général et de tous ceux qui nous commandent. Nous rentrons vers huit heures un quart et nous nous couchons entre neuf heures et demie et dix heures, sur des lits, qui comme vous pensez bien, ne sont pas des plus molets. Mais ce qu'il y a de plus dur et de plus tuant c'est de garder l'écurie : on y entre à onze heures du matin et on n'en sort que le lendemain à la même heure. Il faut toute la nuit veiller à ce que les chevaux ne se battent pas et j'ai le jour avoir continuellement la pelle et le balai en main pour nettoyer l'écurie. J'ai déjà éprouvé une fois ce qu'il en est ; et voilà la punition de ceux qui manquent à l'appel ; ou bien c'est la salle de police. J'ai pour agrément un cheval parfaitement commode ; mais malheureusement il trotte dur ; j'ai aussi le plaisir de voir plusieurs Angegains ; entr'autres Monsieur Logerais et Monsieur d'Elbée. En général nous somme tous bien les uns avec les autres, car rien ne prend mieux ensemble que les malheureux.

Veillez, mon cher papa et ma chère maman, me rapeller au souvenir de toute ma famille, entr'autres de ma chère tante Vernault, et prier tous mes parents ainsi que monsieur le curé et sa nièce de ne plus m'oublier que je ne les oublie moi même. Je compte écrire demain à la pauvre Aimée. Il faut donc enfin que je finisse mes chers père et mère, mais croyez que c'est avec le plus cuisant regret de ne pouvoir m'entretenir plus longtemps avec vous, et que je vous embrasse, avec toute la tendresse du coeur le plus sensible, vous ainsi que Dominique. J. Guillot.

Adieu, adieu.

Aimée est la soeur cadette de Jean. Elle a 16 ans.

Dominique est le frère cadet de Jean. Il a 10 ans.

## *Tours, le 12 aout 1813*

Mes chers parents

Il me tardait beaucoup de recevoir de vos nouvelles, mais hier enfin mon désir a été accompli en recevant de votre part une lettre que je me suis délecté à lire et relire. Je me suis senti touché du style paternel dont elle est composée, et soyez persuadés que les leçons que j'y ai trouvées ne me sortiront pas de la mémoire. Vous m'exhortez à la sagesse ; d'après les exemples qui sont sous nos yeux, je me garderai bien de m'en écarter. Je serais fâché de fréquenter les billards et les maisons prostituées, dans les uns aussi bien que dans les autres la bourse en souffre et souvent il en résulte les suites les plus facheuses. La maison du traiteur est la seule qui me voye, encore tout au plus deux fois par semaine, pour y manger avec quelques amis ; mais j'ai soin de chercher les meilleurs marchés ; car je veux que les 363 livres que me restent dans une ceinture me suffisent d'ici longtemps. D'après le fidèle compte de mes fonds que je viens de vous exposer, il vous est facile de voir ce que j'ai dépensé depuis que j'ai eu le malheur de vous quitter ; sachant d'ailleurs que j'emportais avec moi 13 louis et demie ou quatre cent vingt livres. Selon vous et selon moi, ma dépense se monte à 52 livres. Il faut vous dire, mes chers parents, que nous avons été cinq jours en marche à nos frais, où nous dépensions au moins quatre francs par jour. Nous sommes restés deux jours en ville à nos dépends où nous ne visions pas à bon marché, mais, ayant été mis dans les compagnies, au moment où l'on a commencé à nous nourrir entièrement aux frais du gouvernement, il nous est rentré 8 livres 16 sous pour remboursement, à partir du mercredi où nos chevaux ont été reçus jusqu'au dimanche où

nous avons commencé à manger à la gamelle, excépté 15 sous que j'ai touchés pour mon voyage, voila tout ce que j'ai reçu d'argent. Notre paye est entièrement absorbée pour notre nourriture. Nous devrions cependant recevoir six centimes par jour, malgré ce que l'on nous retient pour le blanchissage. Quand je dis blanchissage, ce n'est pas celui de notre linge, car nous sommes obligés de nous faire blanchir à nos dépends, c'est seulement pour les draps de nos lits. Si vous voyez que ma dépense est un peu considérable, daignez vous rappeler, mes chers parents, que l'on a toujours quelques petites nécessités, que pour donner un peu de diversité à sa nourriture on a quelque fois recours à une revanduse pour acheter du pain blanc, des fruits, des sardines et que par ce moyen l'argent s'en va toujours. Voila le détail de ma manière de vivre, si vous la trouvez défectueuse à votre avis, je la réformerai, mais rappelez vous que l'on ne nous donne que deux repas par jour.

Mon cher papa je me suis informé du marché de Cormerie, il se tient le jeudi et c'est à six heures de Tours. Pour le cours des marchandises, je ne saurais rien vous en dire.

Je suis dans la quatrième compagnie 1<sup>ère</sup> escouade. J'ai grand peur d'être parti lorsque votre réponse pourrait arriver ici. Cependant mes chers papa et mamam, je suis avec le plus profond respect votre très obéissant serviteur et fils. J. Guillot.

Je vous embrasse de tout mon coeur ainsi que Dominique et Aimée à qui j'ai écrit. Adieu.

Ma tante de Loiré a dû recevoir de mes nouvelles et moi j'attends de votre part des informations sur ce qui se passe dans la famille. J'écrirai au premier jour à ma tante Vernault et à bonne mamam. Daiguez les assurer de mon respect.

### *Tours, le 17 aout 1813*

à Madame Guillot Mère au Pont-Chauveau de Chazé-sur-Argos

à Chazé, D<sup>pt</sup> de Maine et Loire, canton de Candé

Ma bonne Maman

Je profite des derniers instants qui me restent pour ne pas perdre la meilleure occasion que je puisse trouver de vous donner encore un petit signe de vie. Je crois que vous m'avez assez honoré de votre estime pour ne pas dédaigner les nouvelles preuves de ma tendresse filiale. Quoique j'ai le malheur, ma bonne Maman, d'être privé de ce qui faisait ma plus grande jouissance, je veux dire, du plaisir d'être auprès de vous ; soyez persuadée que je ne vous ai point entièrement perdue de vue, car malgré qu'il ne me soit plus possible de vous voir des yeux du corps, votre image est tellement gravée dans mon coeur, que ceux de mon esprit vous ont toujours présente devant eux. Et comment pourrait-il en être autrement ? Tout homme ne doit-il pas être sensible aux faveurs ? Or, ce sentiment ne m'est point étranger ; et quand je me rappelle toutes les complaisances que vous avez eues pour moi, je ne puis m'empêcher de déplorer mon sort dans un état qui y met aujourd'hui un si facheux obstacle.

Ô si j'avais donc un faible rayon d'espérance de pouvoir bientôt m'en tirer ! Mais non, je suis engagé dans un Labyrinthe dont je ne sortirai peut-être jamais. Cependant j'ai la boule en main, c'est à moi de la rouler. Je connais trop peu les pentes pour les suivre, en conséquence je n'ai rien de mieux à faire que d'aller tout droit le chemin. Les plus intrigants sont eux-mêmes souvent trompés dans leur manoeuvre, et comme je ne suis point à portée de mettre en mouvement les ressorts de l'intrigue, ce serait me nuire à moi-même que d'employer ce moyen pour me sauver du mauvais pas. Ce que j'ai donc de mieux à faire, c'est de m'armer de courage autant que possible ; mais j'ai beau chercher en moi, j'ai toute peine à en trouver ; il en faudrait cependant pour arriver au bout de la route que nous allons commencer vendredi, jour où nous partirons je crois pour Mayence. Il faudra donc m'éloigner encore d'avantage de vous, ma Bonne Maman, mais ne craignez point que j'oublie jamais ce que je vous dois, et veuillez être persuadée, ma bonne Maman, du profond respect et du dévouement sans borne avec lesquels je suis votre très humble petit fils. J. Guillot.

P.S. Daignez, ma Bonne Maman, offrir mes très humbles respects à mes oncles et tantes Trivelais et Louis, et les embrasser tendrement pour moi ainsi que les enfants, en les priant de vouloir bien ne point m'oublier.

Adieu ma bonne maman, adieu.

Madeleine VERGNAULT °Brain-sur-Longuenée 23.8.1735 †Chazé-sur-Argos 4.8.1817

## *Orléans, le 24 aout 1813*

Mes chers parents

Je ne m'étais pas trompé lorsque je vous marquais que je craignais très fort de partir. Pour me dispenser de me mettre en marche il eut fallu que ma santé ou celle de mon cheval n'eussent pas été aussi bonnes qu'elles l'étaient lors de mon départ, et qu'elles le sont encore. Je suis bien mortifié de ne vous avoir pas fait connaître l'époque fixe de notre sortie de dépôt, avant d'avoir quitté Tours ; mais nous ne savions à quoi nous en tenir deux jours avant notre de nous mettre en route. Nous faisons séjour ici et je vous assure mes chers parents que c'est une jouissance pour nous, car nous pouvons au moins nous remettre un peu de nos fatigues. Vous vous rappelez que je me plaignais un peu haut du travail que nous faisons à Tours ; mais que nous soyons debout à deux heures et demie ou trois heures du matin au plus tard, marcher jusqu'à midi ordinairement sans manger, si l'on n'a pas la précaution de prendre un morceau de pain pour s'en régaler

pendant 10 minutes que l'on nous donne pour faire halte. Je vous proteste que nous aspirons toujours au lieu de séjour ne serait-ce que pour dormir plus à son aise. Pour moi je vous avertis que c'est le défaut de sommeil qui me tue, enfin il faut espérer que je m'y habituerai. Mes chers parents il m'est arrivé un malheur à Tours, c'est d'avoir perdu une chemise, j'en suis fâché car sans un moment de détresse j'aurais pu m'en faire du bien en la vendant. Je ne saurais vous dire au juste notre destination. Les uns disent que c'est à Mayence, d'autres prétendent que c'est plus loin et ce qui me chagrine le plus c'est de ne pouvoir espérer de lettres de vous que quand je serai arrivé au terme de notre voyage. Je crois que l'en serai privé longtemps puisqu'on nous dit que nous aurons soixante jours de marche. Cela ne m'enpêchera point, mes chers parents de vous assurer toujours du profond respect avec lequel je suis, mon cher papa et ma chère maman, votre très obéissant fils. J. Guillot.

J'embrasse Aimée et Dominique de tout mon coeur. Adieu

## *Mayence, le 23 septembre 1813*

Mes chers parents

Il me tardait beaucoup de mettre la plume à la main pour vous donner de mes nouvelles ; mais ce qui me chagrine mortellement, c'est que je ne puis plus guères espérer d'être payé de revanche. Je crois que nous sommes ici pour huit jours tout au plus, ensuite nous passerons le Rhin pour aller à Dresde et faire face de suite à l'ennemi. N'est-ce pas un espoir bien flatteur de nous remettre des fatigues de notre voyage ? Pour comble de bonheur, nous ne pouvons plus coucher que sur la paille ; heureux encore si nous pouvions espérer d'en avoir toujours !

Il paraît que nos affaires vont assez bien car nous voyons passer un assez grand nombre de prisonniers que l'on fait filer plus avant en France. Mais si nous avons quelques avantages, cela ne m'étonne pas du tout ; car toutes les routes sont presque continuellement encombrées de nos troupes que l'on conduit au champ de Bataille. Si les bruits sont vrais, nous devons regarder les Autrichiens comme autant de gibiers pris dans nos pièges, puisqu'ils se rendent plutôt que de se battre. Cela vient dit-on de ce qu'il y a plus de trois ans qu'ils n'ont été habillés, ce dont je je puis vous assurer, c'est que les simples soldats sont couverts de haillons et d'une malpropreté dégoûtante. Si, comme eux, les Russes perdaient courage, je ne désespérerais pas de voir s'accomplir cette prédiction de nos pays que dans le courant du mois de septembre la paix aurait lieu ; mais hélas il commence à être bien avancé au moins ce qui me satisfait beaucoup, mes chers parents, c'est que, sans doute, notre pays est bien tranquille et que ma famille n'a perdu que moi ; car vraisemblablement mes

cousins se seront mis en sûreté par le mariage : surtout celui de La Fuye. Je vous assure, mes chers parents, que c'était pour moi un regret de plus, en partant, de ne pas voir celle qui devait devenir ma cousine. Quoiqu'il en soit, je prendrai avec sa permission la liberté de la saluer, en la félicitant d'être venue dans notre pauvre Bourg donner un nouvel éclat à la Bourgeoisie. Si je puis avoir le bonheur de retourner respirer sous votre ciel, quel plaisir de voir ma famille compter de nouveaux membres tous bien aimables, car sans toute ils ne dégèneraient pas de leurs pères et mères. Les vacances sont ouvertes, Aimée est rentrée à la maison ; probablement elle désire continuer ses études, je vous prie mes chers parents de ne pas tronquer son éducation à cause de moi. Si vous avez fait pour moi les plus grands sacrifices, la providence n'a pas permis que vous eussiez l'agrément de m'en voir profiter auprès de vous. Plus heureuse que son frère, ma soeur vous les remplira de satisfaction pour elle et pour lui. Daignez, mon cher papa et ma chère Maman, agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble fils. J. Guillot.

J'embrasse de tout mon coeur Aimée et Dominique et vous prie mon cher papa et ma chère Maman de me rappeler au souvenir de toute ma famille en l'assurant de mon respect et de mon amitié. Veuillez faire part de mes respects à M<sup>r</sup> le Curé et M<sup>elle</sup> sa nièce.

Je vous engage mon cher papa et ma chère Maman à t<sup>^</sup>echer de me faire passer de vos nouvelles avec cette adresse : à ... Garde d'honneur, 1<sup>ère</sup> escouade, 4<sup>ème</sup> compagnie, 4<sup>ème</sup> escadron, 3<sup>ème</sup> régiment à Dresde. Si quelqu'un de ma famille voulait m'envoyer une lettre avec la vôtre, faites lui s'il vous plaît connaître l'adresse. Adieu, adieu.



## *Erfurt, le 18 octobre 1813*

Mes chers parents

Impatient à l'extrême de m'entre-tenir encore une fois avec vous, je romps enfin aujourd'hui le silence ennuyeux qui règne entre nous. Notre marche dirigée vers la grande armée est ralentie par la crainte que nous avons de rencontrer des partis ennemis qui circulent dans le pays. Dispersés par compagnie dans les villages circonvoisins, nos forces ne sont plus celles d'une colonne de 3 000 hommes qui faisons route ensemble : aussi employons nous toutes les mesures que la prudence peut suggérer en pareille circonstance : car nous ne voulons pas qu'il nous arrive, comme à un certain petit nombre de gendarmes ; de tomber par imprudence entre les mains des prétendus Cosaques. Je dis par imprudence, en effet ces militaires se campaient encore trop loin des ennemis pour assurer leur tranquillité par des gardes vigilantes. Nous sommes maintenant trop bien instruits par leur exemple pour ne pas avoir vedettes de jour et sentinelles de nuit ; nous ne négligeons point non plus de donner par des barricades une force artificielle à notre faiblesse réelle. Ces bandes qui courent les campagnes sont composées en grande partie de gens mécontents qui avaient d'abord fait servir leurs armes contre les ennemis de la France, pour les tourner aujourd'hui contre elle. Ils pillent et font des prisonniers plutôt que de tirer et de massacrer, car on dit qu'ils n'ont pas assassiné un de nos gendarmes, comme ils pouvaient bien le faire puisqu'ils les avaient tous surpris. Toutefois s'ils approchent pour nous attaquer nous n'userons pas de modération à leur égard ; et vous pouvez être persuadés qu'ils ne seront maîtres de nous que lorsque nous n'auront plus aucune cartouche à déchirer en leur honneur. Nous le croyons bien, mes chers

parents, que nous n'irons guerres plus loin que nous ne sommes, car tout nous le donne à penser et si l'on demandait mon avis je vous assure que j'opinerais pour les quarquiers (*sic*) d'hiver. Vous n'en ignorez pas la raison, mon cher papa et ma chère maman, puisque vous savez que le froid m'est extrêmement pénible et que plus nous avancerons plus le vent nous [gèlera] puisqu'il nous fait déjà trembler. La saison n'est pas beaucoup avancée, cependant il m'est facile de voir que je ne suis plus en France quoique je n'en sois pas encore fort éloigné ; mais il n'est pas temps de se plaindre. Ce qui me gêne le plus c'est de ne pas avoir de vos nouvelles toutes les fois que je le désirerais et d'ignorer tout ce qui se passe dans mon pays. Vous m'avez fait craindre, mon cher papa, pour mes deux cousins dans votre lettre du 15 août la dernière que j'ai reçue de votre part ; j'aime à croire qu'ils seront assez heureux pour rester tranquilles et que l'arbre après avoir perdu une tige n'aura pas le deuil d'en perdre encore deux d'un même coup. Il me semble que je m'accoutume peu à peu au métier et je crois que je serais content si j'étais sur que vous jouissiez comme moi, vous et toute ma famille, de la plus parfaite santé. C'est en vous la souhaitant, mon cher papa et ma chère maman, que j'ai l'honneur d'être avec la plus grande sensibilité, votre très humble fils. J. Guillot

Je vous prie, mon cher papa et ma chère maman, d'embrasser tendrement pour moi Aimée et Dominique et de leur souhaiter ainsi qu'à tous mes parents et amis une longue suite d'heureux jours.

Je vous engage, mon cher papa et ma chère maman, à porter mes excuses auprès de ma bonne tante Vernault de ce que je lui ai pas adressé plutôt et plus directement les souhaits d'une bonne et heureuse fête. Je l'embrasse de tout mon cœur en la priant de me pardonner. Adieu, adieu...

## *Mayence, le 30 octobre 1813*

Mes chers parents

En voyant la datte de la présente vous serez sans toute surpris d'un rapprochement si subit, quoi qu'il en soit la cause en est bien valide : les feuilles en ont dû faire mention. Vous devez m'estimer fort heureux d'être rentré en France dans l'état où je suis. Ces maudits Cosaques les premiers ennemis qui nous aient rendu visite nous ont salué d'une solide façon. A un lieu d'Erfurt le 25 nous fûmes attaqués par ces coquins vers 5 heures du matin. Le premier choc accompagné de cris que l'on aurait pris pour ceux d'une multitude de femmes, fut terminé après échange de quelques coups de fusils, et nous n'ûmes à regretter qu'un ou deux des nôtres qui furent faits prisonniers ; mais les ennemis ne s'en tinrent pas là, ils étaient favorisés d'ailleurs par un brouillard ténébreux : ils revinrent donc à la charge, et ne se rebuèrent pas si tôt que la première fois. Leurs tirailleurs firent un feu assez continuel auquel un ou deux plottons de Garde d'honneur répondirent par plusieurs décharges bien ordonnées. Cependant, voyant que le nombre des ennemis grossissait, nous nous mîmes tous à les charger sur un point. Ils prirent d'abord la fuite et nous entraînent à leur poursuite. Nous nous lançâmes sur eux avec trop d'imprudence, car tandis qu'ils fuyaient épars d'un côté, d'autres nous prirent en flanc et en queue et nous tinrent en échec. C'était alors qu'il fallait ralentir notre ardeur

et conserver le sangfroid avec lequel nous entendions leurs premières décharges ; ce que nous eûmes le malheur de ne pas faire ; en effet au lieu de bien exécuter un demi tout, nous précipitâmes trop nous mouvements et mîmes le trouble dans nos rangs. Alors les vaincus deviennent les vainqueurs, les Cosaques tombent sur nous à coups de fusils et à grands coups de lance ; de la plaine où nous combattions d'abord nous nous engageons dans la route. Là, resserrés par les fossés et contenus par les Cosaques qui la bordent, tout se mêle, tout se confond. Ce qui ajoute encore à notre malheur c'est le terrain glissant sur lequel les chevaux s'abattent, renversent leurs cavaliers qui ne tardent pas à être pris, dépouillés ou tués. J'ai reconnu que mon pauvre camarade de lit était du nombre des derniers. Il faut avouer que le ciel me fit de grandes grâces, je ne fus point blessé ni moi ni mon cheval et je ne perdus rien de mon équipage. Maintenant mes chers parents je ne puis rien vous marquer de positif sur ce que l'on décidera de nous. Lorsque j'en saurai plus long je vous en ferai part, en attendant permettez moi de vous réitérer l'assurance du respect avec lequel je suis mon cher papa et ma chère maman votre très obéissant fils. J. Guillot

Mes amitiés à Aimée et Dominique que j'embrasse avec vous de tout mon coeur.

Logerais a perdu son cheval et son portemanteau sur le champ de bataille, a racheté une autre monture et l'a encore perdue ; nous soupçons ensemble à l'instant en bien bonne disposition. Adieu.

## *Trêves, le 4 novembre 1813*

Mes ches parents

Quand pourrai-je donc recevoir de vos nouvelles ? Faut-il que tout contribue à me rechagriner ? Il me semble que j'ai droit de me plaindre de la sorte puisque la dernière lettre que j'ai reçue de votre part était dattée du 13 aout, tandis que nous voici dans le mois de novembre. Je ne voudrais pas pour tout au monde vous en imputer la faute, car je ne doute pas que les courriers n'aient été entravés, lorsque nous étions en pays ennemi, mais maintenant que nous sommes en France, vous me permettrez de compter sur votre complaisance et de regarder comme certain que je pourrai avoir une réponse dans 13 jours. Je crois qu'il serait inutile de vous prier de me marquer comme les affaires se tournent dans notre département ; vous me connaissez assez curieux sur ce qui regarde mon pays, pour que vous n'oubliez pas de m'en instruire. Quant aux lieux où nous vivons, on y met en réquisition tout ce qui sert à la nourriture des hommes et des chevaux. Pour preuve c'est qu'à la maison où je suis logé, hier un commissaire de la ville de Trêves, suivi du maire de l'endroit, vint appôser le marc du maréchal Kélerman qui commande à Mayence sur les deux seuls boeufs que possède mon hôte dans son étable, encore sont-ils extrêmement maigres. De là il me semble pouvoir conclure que tout devenant rare dans les environs du Rhin, la cherté des vivres se communiquera aux provinces contigües et de celles-ci à celles qui les avoisines ; ainsi de suite : de manière qu'il est très probable que

Je n'ai pas pu identifier à ce jour l'oncle Trivelais dont il parle

l'anjou en sente aussi l'influence. Mon cher papa, ce n'est pas à moi de pouvoir vous donner un conseil ; mais il me semble que si j'étais à votre place, vous marchandises n'atant point encore vendues, j'attendrais plus tard pour m'en défaire, car s'il existe un camp à Mayence comme tout paraît l'assurer, il est infaillible que tout sera porté au dernier degré de cherté. Voici mon cher papa comme je raisonne. Je désire pour vous ne pas me tromper. Je désirerais même que vous puissiez, si vos facultés vous les permettaient, obtenir une commission de fournisseur en boeufs ou en grains. Plût à Dieu que mes désirs pussent s'accomplir, et que le gouvernement pour qui vous avez assez fait les plus grands sacrifices, vous les fit lui-même réparer. Vous mes satisferez encore en me marquant si vous avez eu une bonne récolte et en me faisant l'état de celle de mon oncle Trivelais que je vous prie d'assurer de mon respect ainsi que ma tante, sans oublier Fanchette que j'embrasse tendrement. Daignez aussi mes chers parents me rappeler au souvenir de toute ma famille que je salue avec toute l'affection dont est capable celui qui est, mon cher papa et ma chère maman, votre très respectueux fils. J. Guillot

Je désire que la présente vous trouve ainsi que Aimée et Dominique que j'embrasse de tout mon coeur, en aussi bonne santé que j'ai toujours été et que je suis encore grâce à Dieu.

Je vis hier en arrivant à Trêves Maunoir que je n'avais pas vu depuis Angers. Il se porte bien ; mais son cheval est en mauvais état ainsi que le mien qui boîte. Adieu, adieu.

## *Trèves, le 21 novembre 1813*

Mes chers parents

Je suis fâché de vous apprendre que tous les Gardes d'honneur qui sont à Trèves vont partir incessamment pour rejoindre leurs régiments que l'on a placés dans les villes sur le Rhin. Notre escadron et les débris de plusieurs autres du 3<sup>ème</sup> partirons ensemble demain 21 pour Landau. Je vous assure que je comptais avoir vu les ennemis d'assez près pour ne pas être obligé de m'en rapprocher ; mais je sens bien le contraire. Je crois du moins pouvoir espérer que nous y passerons l'hiver, ce qui me procurera sans doute le plaisir d'avoir de vos nouvelles.

J'en arrentais ici de jour en jour et il me semblait que je pouvais pu compter : j'espère encore un peu ; ici la poste arrive aujourd'hui. Si je n'en reçois pas ce soir il faudra me résoudre à attendre encore. Ce sera dur pour moi, toutefois l'espoir d'être un jour satisfait soutiendra ma patience, et je puis vous protester que pour qu'il n'y air rien de ma faute+ je ne manquerai pas de vous écrire tous les 13 jours.

J'ai fait passer de mes nouvelles à M<sup>r</sup> Dreux. Je désire qu'elles lui parviennent, au moins il pourra être plus certain que son ancien disciple ne l'oublie point et n'a point envie de le laisser en oubli. C'est une satisfaction pour moi de prouver que l'état militaire l'altère en rien les sentiments du coeur. Soyez donc persuarés, mes chers parents, de ma tendresse constante et du profond respect avec lequel je suis votre très obéissant fils. J. Guillot Garde d'honneur 3<sup>ème</sup> R. 4<sup>ème</sup> escadron, 4<sup>ème</sup> compagnie 1<sup>ère</sup> escouade

Je vous prie de me rappeler au souvenir de ma famille, de M<sup>r</sup> le curé et sa nièce, d'offrir mes amitiés à Aimée et Dominique et de me marquer si ma soeur est retournée en pension.

Je suis inquiet sur le sort de mes cousins, de Bernard et de Bourbon. Mes chers parents en m'adresant la réponse à Landeau je vous supplie de ma faire un détail de tout cela, vous satisferez ainsi votre fils qui vous embrasse tous de tout son coeur. Adieu

Comme nous recevons tous les jours des ordres auxquels nous ne nous attendons point, en m'adressant la lettre à Landau vous pourrez ajouter ou à la suite du 4<sup>ème</sup> escadron du 3<sup>ème</sup> Régiment des Gardes d'honneur.

## *Billigheim, le 8 décembre 1813*

Mes chers parents

Vous m'avez enfin tiré de l'inquiétude où j'étais depuis longtemps sur votre compte, et sur celui de toute ma famille. Je vois avec le plus sensible plaisir que vous jouissez d'une parfaite santé et je souhaite qu'elle soit toujours aussi heureuse que la mienne l'est maintenant. J'ai eu depuis quinze jours pour toute incommodité une quantité prodigieuse de poux dont je ne suis pas encore purgé. Je vous proteste que c'est une garnison bien ennuyeuse et qu'il faut se battre longtemps contre elle pour s'en débarrasser : car tous les jours ordinairement je fais une revue générale et cependant la source ne tarit point. Notez encore que je change de linge tous les deux jours. Ce qui m'étonne, mon cher papa, dans votre lettre c'est de voir qu'elle soit datée du 22 octobre et que je ne l'ai reçue que dans le mois où nous sommes. Vous m'y faites un reproche de ne vous avoir pas donné plus souvent de mes nouvelles ; mais je vous assure que depuis le 22 octobre celle-ci est la sixième lettre que je vous écris. Non, mes chers parents, je ne crains point d'avoir à me reprocher jamais de vous oublier un instant. Ce serait me connaître bien mal que de me supposer une pareille indifférence.

Mon cher papa et ma chère Maman, je n'ai rien de nouveau à vous marquer si ce n'est que l'on a joint mon nom à ceux de plusieurs de mes camarades pour nous proposer au général comte Ségur comme capables de remplir des grades. Mais il y aura sans doute encore un choix parmi ceux qui sont désignés

Il vient d'avoir 19 ans le 22 novembre !

et j'ai grand peur que mon âge me fasse mettre de côté. Nous passâmes hier en grande tenue la revue de M<sup>r</sup> Nansouty généralissime de toute la garde Impériale et nous fit manœuvrer pendant une heure à peu près. Demandez moi s'il fut content de nous, je vous répondrai qu'il parut plus satisfait des soldats que des chefs.

Mon cheval quoique se portant bien à présent est une rosse fieffée, et je regarde comme une protection du ciel de m'être tiré de la campagne avec lui. Il est lourd, insensible au mors et presque autant à l'éprouve. Je crois que si cela m'était permis je sacrifierais l'argent pour changer avec quelque paysan des environs de Landau, car ils ont presque tous des bons chevaux. Celui chez qui je loge à une jument à laquelle je ne trouve défaut que d'être trop jeune, mais il me demande trop de retour, et moi je n'en voudrais pas donner beaucoup : d'ailleurs cela commencerait à me devenir difficile car mes finances ont bien diminué. Je me vois encore maître de 150 Fr qui vont m'être utiles car on ne nous paye pas très régulièrement puisque ceux qui n'ont plus d'argent sont réduits à vivre de leur pain de munition et d'une demi livre de viande qu'on nous distribue par jour au lieu des vingt sous qu'il devrait nous donner. Ce que je vous dit est aussi vrai qu'il est certain que je suis avec respect, mon cher papa et ma chère maman, votre très obéissant fils. J. Guillot.

Je vous embrasse de tout mon cœur ainsi que Aimée et Dominique, en vous priant d'offrir mes respects à ma famille.

Je vous prie de m'adresser vos lettres à Landau D<sup>pt</sup> du Bas Rhin.

## *Candel, le 25 décembre 1813*

De<sup>pt</sup> du Bas Rhin, (cachet de Lautenberg)

Mes chers parents

Si je n'ai pas répondu plus promptement à vos lettres, c'est que j'ai toujours été tenu en suspend jusqu'à ce jour dans l'attente ou j'étais de changements qui ont eu lieu dans notre escadron. On nous avait fait craindre que la plus grande partie de ceux qui composent notre corps en sortiraient pour entrer dans la ligne. Aujourd'hui on en a désigné une vingtaine que l'on a dépouillé de leurs armes et de leurs bagages et qui sont partis ce soir vers 5 heures pour leur destination. Nous redoutons encore notre apal de cette sorte, car vous devez bien vous imaginer comme il est dur d'être forcé d'y répondre. Mon cher papa, je fus très surpris de recevoir hier une de vos lettres du 6 eptembre que vous m'adressiez à Erfurt. Ce qui m'étonne le plus c'est de n'avoir vu que dans celle-ci que je pouvais espérer d'obtenir un grade par le moyen d'une protection. Si je me comptais assez heureux pour pouvoir appuyer une demande sur le crédit d'un protecteur je vous dirais que pour adoucir mon sort je désirerais briguer le grade de Maréchal des Logis dans mon régiment. Si la voix de celui à qui vous pourriez parler pour moi vous paraît susceptible d'être écoutée, je vous en prie mon cher papa ne négligez rien pour trouver avis auprès de cet homme là et même je vous demanderais un prétexte pour faire sa connaissance. Je vous avoue mon cher papa que nous ne savons tous à quoi nous en tenir, car non nous a fatigué par des questions répétées sur notre âge, notre fortune, celle de nos parents et notre éducation ; ce pendant nous serions presque tous ten-

tés de croire que l'on veut choisir ceux qui sont le plus capable de remplir des places d'officiers. Quand à moi, je ne puis prétendre dans la Garde que celle de Maréchal des Logis. En effet un poste d'officier exigerait trop de dépenses, et je connais l'état de gêne où vous vous trouvez. Tant qu'à sortir de mon régiment pour entrer officier dans un autre corps, je tâcherai toujours de choisir celui exige le moins de frais et qui serait probablement un Régiment de Chasseurs. Si j'ai à devenir officier ne m'en voulez point si j'ambitionne de l'être dans la cavalerie : vous connaissez assez les avantages du cavalier sur ceux du fantassin pour vous ranger à mon avis.

Je suis extrêmement sensible à la terrible catastrophe que vient d'éprouver la maison Godivier et ce malheur me fait beaucoup craindre pour votre tranquillité personnelle. Je souhaite cependant que vous terminiez l'année aussi heureusement que vous l'aviez commencée et que ce bonheur soir le pronostique de celui que je vous souhaite mon cher papa et ma chète maman pour celle que nous allons commencer. Je suis tout confus d'avoir attendu jusqu'ici à vous parler de la nouvelle année et plus encore de vous prier de trouver bon que les heureux souhaits que je fais pour tous mes chers parents et amis trouvent place dans cette lettre que je vous consacrais tout entière. Je suis désespéré mon cher papa et ma chère maman de vous parler j'éjà d'argent, mais quand un militaire n'a plus que 100 francs dans sa bourse, il lui est permis de penser aux bontés paternelles. Cependant soyez persuadés de mon ménagement et du respect avec lequel je suis mon cher papa et ma chère maman votre très obéissant fils. J. Guillot

## *Nogent-sur-Seine, le 9 février 1814*

Mes chers parents

Rien de plus content que moi ! Trouver une occasion qui me parait [h...] pour vous faire passer de mes nouvelles et vous demander des vôtres. Depuis fort longtemps je suis très inquiet sur votre compte et je suis persuadé que vous n'êtes pas plus tranquilles sur le mien. Mais jusques à présent j'ai toujours joui d'une santé assez robuste pour avoir supporté avec la même constance la pluie, la neige, en un mot toutes les croix du Bivouack. De tout cela il n'est résulté qu'un assez gros rûme dont je suis pas encore remis. Au reste mes chers parents rassurez vous là-dessus. Peut-être qu'un nouvel ordres des choses changera sous peu celui qui existe encore. Toutefois taisons-nous sur cet article.

Mon cher papa et ma chère Maman, comme vous m'aviez pour ainsi dire provoqué à vous demander de l'argent, je l'ai fait ; Mais je suis en peine sur la destination de cet argent. S'il est sorti de vos mains, je crains qu'il soit perdu. Car nous n'avons pas tenu de route directe. Au contraire, si vous n'en avez point envoyé, je vous prie d'attendre plus tard : J'ai encore 50 francs qui fileront j'espère un peu loin puisque nous sommes nourris chez les Bourgeois ; c'est le sort du malheureux peuple.

Mon cher papa, dans les circonstances critiques que votre prudence vous suggère des mesures de sureté. C'est ce qui doit occuper les français. Je souhaite que le ciel veille sur vos jours et ceux de toute ma famille : c'est le voeu sincère que forme, mon Cer papa et ma chère Maman, votre très sensible fils. J. Guillot

J'embrasse de tout mon coeur Aimée, Dominique et tous mes parents.

lettre à l'encre pâle toutes les 2 lignes, donc de qualité très mauvaise, et au papier plutôt buvard, contrairement aux autres lettres bien tenues.

## *Reims, le 10 mars 1814*

Mes chers parents

Après avoir parcouru une grande partie des plaines du nord de la France, et avoir souffert dans nos voyages tout ce que la saison de l'hiver a de plus rigoureux, nous nous arrêtons enfin pour nous remettre un instant des pénibles fatigues attachées à l'état militaire.

Reims est en but aux tentatives de nos ennemis ; elle nous appelle à son secours ; aussitôt la Garde d'honneur vole et arrive sous ses remparts. Les Brigands sont interdits de l'impétuosité de notre marche et notre division composée d'environ mille hommes en impose à quatre mille par sa fière contenance. Les Russes se retirent donc, et à la chute du jour, la ville ouvre ses portes à ses libérateurs qui répondent de leur côté aux transports de joie des braves habitants de Reims. A l'instant même je reprends la plume que m'avait fait quitter une alerte causée par quelques restes de Bandits qui ont encore eu l'audace de se montrer aujourd'hui ; mais il n'en est rien résulté de fâcheux et maintenant nous sommes tranquilles. Puisse ce calme durer aussi longtemps que je le désire !

Mes chers Papa et Maman, si mon sort me paraît bien plus doux qu'il ne l'a été, il ne m'empêche pas d'avoir la plus grande inquiétude sur la vôtre. Je n'ai pas de peine à imaginer les soucis qui vous tourmentent : dans la circonstance actuelle personne n'en est exempt et peut-être le ciel afflige-t-il encore ma famille par de nouveaux motifs de tristesse. Quand je vois la patrie réclamer le secours de tous les Français capables de la défendre, je tremble en jetant les yeux sur plusieurs de mes cousins incapables sans doute de se soustraire à l'appel général. Il est vrai la crise est terrible ; mais l'accès est au dernier période (*sic*). Ainsi tâchons de nous rassurer en pensant que la paix nous réunira pour nous faire oublier par ses bienfaits les malheurs de la guerre. Vous les ressentez ces malheurs mes chers parents ; mais rappelez-vous qu'ils ne sont qu'indirects pour votre pays et que vous devez vous estimer bien heureux d'habiter l'Anjou : vous pouvez en croire votre fils qui est au désespoir de ne point recevoir de nouvelles de sa famille et qui est en vous embrassant de tout son cœur votre serviteur. J. Guillot

J'embrasse tendrement Aimée, Dominique, ma bonne maman, ma chère tante Vernault, et en général tous mes parents et amis. Adieu.

Cette lettre devait être sous enveloppe, contrairement aux autres qui étaient pliées avec l'adresse dessus.



## *Reims, le 16 mars 1814*

Mon cher papa et ma chère maman

Après vous avoir laissé si longtemps dans une fraie disette de mes nouvelles ne devez vous pas me regarder bien fier de vous faire passer deux lettres à la fois , Oui mes chers parents je suis on en peut plus satisfait du petit débouché qui se présente pour ma correspondance.

Mes deux lettres dattées du même endroit sont, comme vous le verrez, de différente époque. Dans la première nous voyez notre première entrée triomphante dans Rheims, dans celle-ci je pourrais faire un long narré de notre évacuation précipitée et de notre nouvelle entrée dans la place ; mais dans la circonstance un peu critique où je me trouve, vous me permettez de passer là dessus et d'en venir tout de suite au fait. Je je vous ferais point un mistère que je suis légèrement blessé à la cheville du pied gauche par une coup de feu lorsque nous poursuivions les ennemis le sabre dans les [reins]. Tout ce que je vous demande c'est de ne point vous affecter de cette nouvelle car sur ma parole

d 'honneur et sur celle de tous ceux qui ont vue ma plaie il n'y a rien d'alarmant ; et pour preuve c'est qu'il n'y a aucune amputation à faire. Si j'osais même vous le dire, il n'est pas impossible que je tire de là, la faculté de vous aller voir pour quelque temps. Je le souhaite de tout mon coeur.

Cette pensée me donne beaucoup de satisfaction, et maintenant que je suis le plus heureux des hommes, car je suis sorti de l'ambulance pour rentrer chez les braves bourgeois qui m'avaient donné l'hospitalité la première fois.

Je vous apprendrai mes chers parents avec le plus grand chagrin la mort du pauvre Logerais. Quel coup de foudre pour ses parents. Quand à ce qui me re garde ne craignez rien mes chers parents : à moins qu'il ne m'arrive quelqu'autre accident. Rassurez vous ma jambe n'est point cassée et dans peu j'espère sentier du mieux. Quoi qu'il en soit, je me rappellerai du 13 mars.

Je vous embrasse de tout mon coeur mon cher papa et ma chère maman ainsi que tous mes parents et je suis avec respect votre fils. J. Guillot